

Extrait du rapport financier 2023

Le pèlerinage annuel

Les effectifs du pèlerinage 2023 sont les suivants :

- 287 PMH (vs. 186 en 2022)
- 550 Hospitaliers (vs. 367 en 2022)

Le déficit du pèlerinage s'élève à -41 k€ répartis entre PMH (-46 k€) et Hospitaliers (+5 k€) ; l'ABIIF a pu bénéficier d'un dédommagement de la SNCF pour le retard du train aller pour 7 k€.

En **2023**, en prenant en compte le dédommagement de la SNCF, le coût du pèlerinage des PMH s'est élevé à **545 €** par personne, décomposé à 80% sur le train, 29% sur l'hébergement, et 22% sur les repas. La participation demandée aux pèlerins est de 400 €, pour ceux qui le peuvent.

En **2024**, le coût réel d'un pèlerinage PMH dépassera les **600 €** en raison de l'augmentation de l'ensemble des coûts (train, hébergement, repas...) ; cette hausse se poursuivra sur 2025. La participation demandée aux PMH en 2024 sera de 440 € : il y aura donc plus de 160 € à financer par pèlerin, soit environ 50.000 €.

L'ABIIF a besoin de vous pour financer le pèlerinage des PMH dont le coût ne cesse d'augmenter.

Il est important de nous mobiliser tous pour continuer à maintenir la générosité à un niveau nous permettant de poursuivre nos activités au service des pèlerins malades ou handicapés.

Comme vous le savez, un don de 100 € ne vous coûte que 34 €, après déduction fiscale.

Pour les membres engagés qui ne l'ont pas encore fait, pensez au versement de votre cotisation d'un minimum de 20 €.